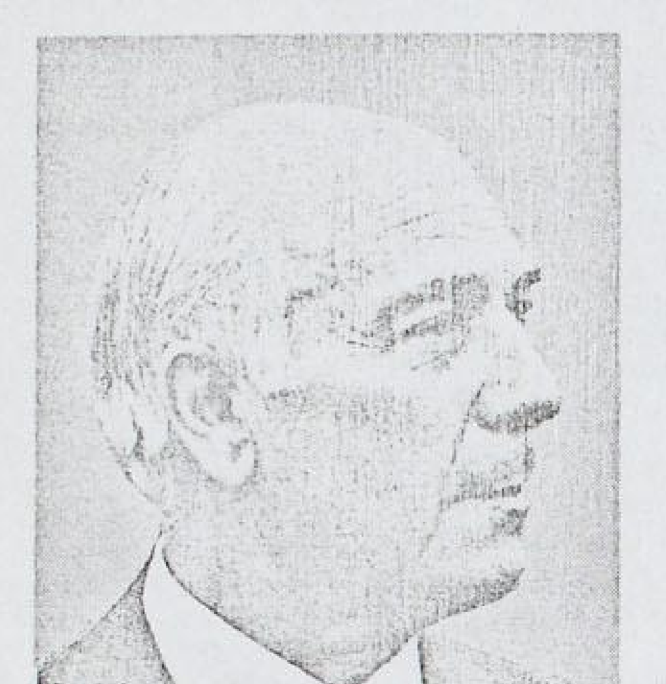
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

CIRCONSCRIPTION NEUILLY - PUTEAUX

CANDIDATURE D'UNION NATIONALE

présentée par



L'UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES

POUR LE SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Achille PERETTI

Président de l'Assemblée Nationale,
Maire, Conseiller général de Neuilly, Député sortant,
Commandeur de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération,
Croix de Guerre 1939-1945 (4 citations avec palme),
Distinguished Service Order,
Officier de la Couronne Royale de Belgique,
Croix de Guerre Belge avec Palme d'Or,
Médaille d'Or de la Légion Américaine.

Suppléant :

Florence d'HARCOURT

40 ans, mère de famille, 5 enfants.

Continuité et stabilité, garantes de l'avenir



ELECTRICES, ELECTEURS,

Il y a plus de vingt-cinq ans déjà que j'ai la fierté, avec une équipe unie dans sa diversité d'opinions, de gérer les intérêts de la ville de Neuilly. Il y a quinze ans que j'ai l'honneur de représenter à l'Assemblée Nationale la 6ᵉ circonscription des Hauts-de-Seine qui est constituée par Neuilly et Puteaux.

Nous nous connaissons donc. Vous avez eu la possibilité de me juger.

C'est pourquoi je m'en remets à vous une fois de plus.

SUR LE PLAN LOCAL :

● A NEUILLY.

IMPOTS LOCAUX.

Malgré le coût exorbitant des investissements publics dans notre ville et les participations très élevées que nous versons à divers titres, nos concitoyens demeurent parmi les moins imposés de France.

AMENAGEMENT DE L'AVENUE CHARLES-DE-GAULLE EN PARC-ROUTE.

Nous avions pris l'engagement de démissionner si le projet de viaduc retenu pour l'avenue Charles-de-Gaulle (ex-avenue de Neuilly) était réalisé. Nous avons obtenu que l'on renonce à cette construction et que soit accordé l'agrément des autorités responsables à l'établissement d'un parc-route qui fera de la principale artère de Neuilly une des plus belles du monde.

ENSEIGNEMENT.

Les travaux de construction d'un Cours d'Enseignement Secondaire boulevard d'Argenson, dont le projet, après de trop longues années de procédure, a pu réunir enfin tous les avis requis, commenceront dans six mois. Nous avons pris possession du terrain. Nous avons les crédits et les plans sont arrêtés.

Une nouvelle Ecole maternelle de 300 places a été édifiée rue des Graviers.

PARCS DE STATIONNEMENT.

Un parc de stationnement de 1.100 places a été construit avenue du Roule dans des délais records, ainsi qu'un autre de 90 places sous l'Ecole maternelle de la rue des Graviers.

EQUIPEMENTS SOCIAUX.

— Un Foyer pour nos Anciens a été créé place Gouraud.

— Le Marché couvert de l'avenue Charles-de-Gaulle, achevé dès le mois de septembre 1972, qui totalise 11.000 m² et dont le confort est incomparable, sera ouvert au public dans le courant de mars. On peut le visiter dès à présent.

— La Maison des Jeunes et de la Culture s'agrandit par l'aménagement des combles.

Dans un proche avenir :

— Une Maison de Retraite et une nouvelle Salle des Sports seront construites, ainsi que des logements I.L.N., dans le quartier du Pont. Le terrain, d'un prix très élevé, est déjà notre propriété. Les projets sont établis et des crédits affectés.

— Un Central téléphonique de 40.000 à 50.000 lignes sera construit boulevard Bourdon.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

● A PUTEAUX.

On a beaucoup parlé, à tort et à travers, de l'aménagement de la Défense. Je répète aujourd'hui, sans crainte d'être contredit, que la seule démarche que j'aie été conduit à effectuer l'a été à la demande et en faveur des expropriés, réunis dans une association de défense dénommée Exprodef. Il s'agissait de sauvegarder les légitimes intérêts des personnes de condition très modeste dont les pavillons avaient été acquis par l'EPAD.

La population de Puteaux a marqué, depuis bientôt quatre ans, sa volonté de changement. La Ville a fait son entrée dans une ère nouvelle d'embellissement et de promotion sociale, qui doit profiter à tous et d'abord aux plus défavorisés. En ma qualité de député, je me suis efforcé de contribuer à cet élan vers le progrès. Mon rôle a consisté à faire avancer les dossiers de la Municipalité chaque fois qu'un obstacle administratif restait à franchir. A titre d'exemple, je me bornerai à rappeler quatre domaines où mon intervention fut spécialement nécessaire :

ENSEIGNEMENT.

En 1969, il n'existait aucun C.E.S. à Puteaux. Saisi de la question par le Maire, en avril 1969, j'ai pu obtenir du Ministre de l'Education Nationale que les deux C.E.G. existants fussent transformés, en C.E.S. dès la rentrée de septembre 1969. C'est là un record de rapidité dû à une collaboration efficace.

LOGEMENT SOCIAL.

Tous les projets H.L.M. ne peuvent être financés en même temps dans l'ensemble du pays. L'établissement d'un ordre de priorité demeure inévitable. En vue de faire aboutir dans les meilleurs délais les programmes de la Municipalité, j'ai obtenu que les crédits nécessaires soient prélevés sur ce qu'il est convenu d'appeler la réserve personnelle du Ministre, destinée à faire face à des cas d'urgence. Ce financement exceptionnel a été accordé pour la construction des deux Résidences pour Anciens et pour le bâtiment H.L.M. Louis Pouey. Un temps précieux a donc été gagné en faveur des anciens et des mal-logés de Puteaux.

PROTECTION DE L'EMPLOI.

L'embellissement de Puteaux ne doit point mettre fin à sa vocation industrielle. Dans le passé, les usines du Front de Seine ont quitté Puteaux parce qu'aucune disposition d'aucun plan municipal ne permettait d'y faire obstacle. Actuellement, une zone industrielle demeure. Il faut essayer de la sauver par des mesures de dissuasion. Le provisoire d'occupation des sols prévoit, à cet égard, une disposition de sauvegarde introduite à la demande de la Municipalité. Je suis intervenu pour que cette disposition exceptionnelle reçoive l'accord des autorités de tutelle.

LE PONT DE PUTEAUX.

J'ai obtenu que soit mise en route la procédure devant aboutir à la reconstruction du Pont de Puteaux.

Mon action ne s'est pas limitée à faire progresser les projets de la Municipalité. Je suis intervenu, notamment, en faveur des personnes âgées, des rapatriés, des commerçants et des artisans.

Cette énumération est forcément limitative.

Ne perdant de vue à aucun moment que je suis votre représentant, j'ai chaque fois répondu par retour du courrier aux lettres qui m'étaient adressées, m'efforçant de trouver les solutions les plus adaptées aux questions qui m'étaient posées. J'ai de même reçu ceux qui souhaitaient me rencontrer. C'est ce contact humain qui constitue pour l'élu le meilleur encouragement. Seul, il lui donne connaissance des problèmes à la fois particuliers et généraux.

Dans un monde compliqué et en constante évolution, chaque citoyen doit pouvoir trouver auprès des élus les interlocuteurs valables, indispensables dans une véritable démocratie.

***

SUR LE PLAN NATIONAL :

Je crois avoir rempli de mon mieux le contrat que j'avais souscrit avec la majorité dont je fais partie et qui, après m'avoir porté à la Présidence de l'Assemblée Nationale, m'a donné son investiture.

Si tout n'a pas été fait — et il en sera toujours ainsi — il n'en reste pas moins que des progrès considérables ont été réalisés sur tous les plans, notamment dans le domaine social et dans celui des équipements publics.

Tous les secteurs de la vie nationale ont retenu l'attention du Gouvernement et des législateurs.

Le passé est le meilleur garant de l'avenir. Durant la prochaine législature, il faut que les légitimes ambitions de ceux qui ont le bonheur de vivre dans notre pays de liberté reçoivent satisfaction avec le maximum de rapidité : sécurité de l'emploi mieux garantie pour tous; niveau de vie accru avec plus de justice sociale; meilleure solidarité envers les moins favorisés; accentuation d'une politique dynamique déjà amorcée en faveur des artisans, des commerçants et des petites et moyennes entreprises; attribution accélérée aux rapatriés de l'indemnisation à laquelle ils ont droit en simplifiant les formalités; qualité de la vie et de l'environnement mieux protégée.

Pour atteindre ces objectifs, la stabilité et la continuité sont nécessaires; elles sont les conditions indispensables d'une véritable marche en avant.

***

Florence d'HARCOURT, 40 ans, mère de cinq enfants, a bien voulu accepter d'être ma suppléante.

Elle est Présidente nationale, depuis quelques années, du Centre Féminin d'Etudes et d'Information et Rédacteur en Chef de « Femme Avenir », organisations dont l'une des vocations essentielles est de s'intéresser à la place et au rôle des femmes dans notre société à un moment où celle-ci connaît des mutations profondes et accélérées dans tous les domaines, notamment au niveau de la famille et de l'éducation des jeunes.

***

Dès le 4 mars, si vous le voulez bien, vous pouvez, sans plus attendre, en écartant les candidatures dérisoires ou de division, vous prononcer

pour un libéralisme social et de progrès
contre le collectivisme contraignant et appauvrissant
pour la liberté
contre le totalitarisme

« C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et développer. »

VU, LES CANDIDATS.

La candidature d'Achille PERETTI, investi par l'Union des Républicains de Progrès est présentée par l'U.D.R., les R.I., le C.D.P., l'U.J.P. et diverses personnalités apolitiques.

Imprimerie DELCAMBRE, PARIS

Sciences Po / fonds CEVIPOF